

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **6 (1877)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

L'expédition du *Bulletin* a été retardée de quelques jours pour attendre la réponse des administrations de chemins de fer, et afin de pouvoir envoyer à chaque sociétaire une carte de légitimation qui donne droit à la demi-taxe sur les chemins de fer de la Suisse-Occidentale et du Simplon, les 25, 26 et 27 avril, pour aller à la réunion de Sierre. Nous avons la conviction que tous les membres du corps enseignant du canton du Valais s'y rendront, et nous espérons que beaucoup d'instituteurs fribourgeois iront fraterniser avec leurs collègues valaisans.

La Société fribourgeoise d'éducation aura sa réunion annuelle, à Fribourg, le jeudi 20 septembre prochain, pendant le concours agricole. Le comité central du concours a accordé 50 p. 0/10 de rabais aux sociétaires qui se présenteront avec une carte de légitimation pour visiter l'exposition. L'administration des chemins de fer de la Suisse-Occidentale nous a fait espérer la demi-taxe. Toutes les facilités possibles sont ou seront accordées pour que cette réunion soit nombreuse; aussi, les membres du corps enseignant se font un devoir de traiter l'une ou l'autre des questions mises à l'étude par son comité. Celui-ci se réunira dans le courant du mois de mai pour désigner les rapporteurs et prendre les mesures nécessaires à la réussite de ce congrès où des délégués des cantons cataniques se rendront.



CHRONIQUE.

FRIBOURG. M. Mehling, directeur du séminaire de Fribourg, vient de faire un don précieux à l'École normale d'Hauterive. C'est un magnifique herbier renfermant plus de 3,000 plantes. Nous nous faisons un devoir de signaler cet acte de générosité à la reconnaissance du corps enseignant de notre canton.

VALAIS. La société valaisane d'éducation tiendra sa 3^me assemblée générale à Sierre, le jeudi 26 avril prochain, à 10 heures du matin, dans l'ancien couvent de Géronde.

Les questions mises à l'étude sont les suivantes :

1^o question : Qu'est-ce que l'enseignement intuitif ou enseignement de choses, et comment s'applique-t-il aux diverses branches ?
— Rapporteur : M. Pierre-Joseph Roullier, instituteur à Martigny-Ville.

2^e question : Quelle part doit avoir l'orthographe dans l'enseignement primaire et quels sont les meilleurs moyens pour l'étude de cette branche ? — Rapporteur : un professeur de l'Ecole normale.

3^e question : Quelle est l'importance des cours de répétition, ou écoles du soir, et quelle est la meilleure manière de les tenir relativement au but proposé ? — Rapporteur : M. Paul Pignat, instituteur à Sion et secrétaire au département de l'instruction publique.

Nous comptons sur l'arrivée de nos amis fribourgeois ; qu'ils viennent nombreux nous honorer de leurs sympathies et de leurs lumières.

*Le comité de la société valaisane
d'instruction publique.*

ST-GALL. La société d'éducation gagne toujours du terrain.

Il s'est fondé des sections à Lucerne, à Nottwyl avec 20 membres, et à Emmen, canton de Lucerne, avec 48 membres.

Dans le canton de Soleure, il existe des sections à Nugler, Saint-Pantaléon de 46 membres, à Gretzenbach, Wangen et Erlinsbach.

Parmi les legs de 95,438 fr. qui ont été faits pendant l'année 1876 dans le canton de St-Gall en faveur de l'utilité publique, 35,864 fr. sont donnés pour les écoles.

BALE. On lit dans l'*Allgemeine Schweizer-Zeitung* :

« Les 22 et 23 janvier dernier a eu lieu à Bâle une conférence des directeurs des séminaires suisses indépendants. Elle avait été organisée par le comité central de ces écoles normales. Les directeurs des séminaires de Peseux (Neuchâtel), de Muristalden (Berne), d'Unterstrass (Zurich), et de Schiers (Grisons), s'y étaient rencontrés avec des membres de leurs comités respectifs. Outre les conférences et discussions particulières, ayant rapport à la vie intérieure des établissements, une conférence publique eut lieu, le mardi soir, au *Vereinshaus*, présidé par M. le conseiller d'état, Ch. Sarasin. Parmi les directeurs des séminaires déjà mentionnés se trouva aussi M. l'inspecteur Zeller, de Beuggen (Bade), chef du plus ancien des séminaires évangéliques.

BERNE. On lit dans le *Pays de Porrentruy* :

» C'est avec étonnement que nous avons lu dans le résumé des délibérations du Conseil exécutif la suspension du subside de l'Etat pour le traitement des régents dans 21 communes du district de Porrentruy et dans 9 communes du district des Franches-Montagnes. Ainsi 30 communes sont frappées dans le *seul* arrondissement scolaire dirigé par M. Wæchli, pendant que 4 le sont dans le district de Moutier et 4 pour *tout l'ancien canton*. Nous avouons franchement ne rien comprendre à ce luxe de répression à notre endroit.

» Le canton comprend 12 arrondissements scolaires : 11 n'ont fourni que 8 communes répréhensibles. Y a-t-il là de la justice ? nous le demandons.

» Si nous parcourons le tableau de la fréquentation des écoles, de novembre 1875 à avril 1876, publié dans le dernier rapport de l'administration de l'Etat, nous trouvons le district de Trachsewald dont les écoles sont fréquentées par 4508 enfants, avec des absences non excusées s'élevant à 62,881, tandis que le district de Porrentruy, avec une fréquentation de 3,743 enfants est signalée pour 56,725 absences non justifiées. Or, qui le croirait, pas une seule commune de ce district de Trachsewald qui occupe le premier rang pour la non fréquentation des écoles, n'a été atteinte par la mesure exceptionnelle que nous avons signalée.

» Nous pourrions poursuivre les comparaisons et montrer de quelle façon différente agissent les inspecteurs d'école dans l'ancien canton et dans le Jura catholique. Sans doute, l'autorité fait bien de veiller à l'exécution de la loi ; elle a raison de tenir à la fréquentation des écoles et de punir les parents et les communes coupables de négligences graves à cet égard ; mais de là à ce que nous voyons, il y a loin. Pourquoi deux poids et deux mesures en fait d'enseignement ? Ce qui est défendu et puni dans le Jura catholique est-il permis et toléré dans l'ancien canton ?

» Tous les inspecteurs des écoles primaires ignorent-ils la loi, excepté le seul M. Wæchli ! Depuis trois ans, le Jura catholique n'a pas assez souffert par les amendes, les emprisonnements, les vexations de tout genre pour la cause religieuse, il faut encore que 30 communes de Porrentruy et des Franches-Montagnes payent 15,000 fr. en lieu et place de l'Etat, pour leurs régents, grâce à M. Wæchli ! Décidément, c'est par trop fort, et l'on en est réduit à faire à nouveau de tristes réflexions sur la justice de Berne. »

AVIS.

Le comité de la *Revue scientifique suisse* nous prie d'annoncer qu'il offre aux instituteurs l'abonnement annuel à 6 fr. au lieu de 8 fr., pour toute la Suisse. Le montant de l'abonnement directement et franco, avec l'adresse exacte du demandeur, au gérant : Antonin Henseler, éditeur à Fribourg.

Chez Mme Richard, libraire, à Fribourg, on trouve :

Le système métrique, comparé au système suisse 7,	
par Blanc,	25 cent.
Solutions des problèmes contenus dans le précédent,	
par le même,	25 cent.
Exercices d'orthographe et de grammaire 7, par le même,	70 »
Petits exercices de mémoire pour l'enfance, »	50 »